



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07/12/2016

Le 7 décembre 2016, les membres de l'association Le Pied à l'Etrier se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle Diamant à Saint Julien Montdenis, sur convocation de ses adhérents.

Ordre du jour :

- Bilan moral / compte rendu d'activité
- Bilan financier
- Budget prévisionnel
- Projets de l'association
- Elections du CA
- Questions diverses

Adhérents : 157

Présents et représentés : 22

La présidente remercie toutes les personnes présentes, Monsieur le Maire Marc Tournabien, les personnes ayant donné une procuration, les salariées, le Conseil d'Administration.

Présentation des personnes du Conseil d'Administration :

- Présidente : Charlotte Riccio
- Trésorière : Marie-Joëlle Toscani
- Secrétaire : Laetitia Bertelotto
- Membres : Candice Noraz, Axelle Rossat, Vincent Moinet, Roxane Guillet (excusée), Loriane Buttard (excusée).

➤ **Bilan moral / compte rendu d'activité**

La présidente rappelle que tous les adhérents de l'association sont partie prenante, ils peuvent proposer des idées, donner leur avis sur les orientations prises par le CA. L'assemblée générale est un des moments les plus importants de l'année pour l'association puisque les adhérents valident ou non par leurs votes les actions entreprises durant l'année écoulée, la gestion financière, et les projets que le CA va soumettre pour l'année à venir.

La présidente remercie tout particulièrement le Maire de Saint Julien Montdenis et ses équipes techniques et administratives. C'est pour l'association un soutien très fort, ne serait-ce pour la mise à disposition des terrains, de l'eau et de l'électricité, le prêt du matériel pour les événements festifs mais aussi pour toutes les décisions prises et les travaux entrepris dans l'intérêt de l'association. La commune est très à l'écoute de l'association et œuvre dans notre intérêt. C'est important aussi pour Saint Julien Montdenis d'avoir une association comme le Pied à l'Etrier car cela draine des personnes de toute la vallée.

Remerciement également à toute l'équipe du Conseil d'Administration, particulièrement le bureau et Candice, la plus jeune qui apporte énormément à l'association.

Avec cette année écoulée et en fêtant ses 20 ans, l'association a atteint une certaine maturité. Nous avons maintenant une association devenue forte, c'est grâce à l'aide de la commune, qui nous fait confiance et à l'aide de nos bénévoles qui apportent les contributions nécessaires.

Concernant la gestion de l'association, c'est toujours difficile de motiver des bénévoles prêts à assumer le rôle de dirigeant de club et même de chef d'entreprise. Un aménagement est nécessaire car la charge de travail est bien trop importante pour des bénévoles. Cette surcharge de travail fait fuir les vocations et nous manquons de personnes investies dans le Conseil d'Administration. Une mesure est à l'étude pour alléger la partie secrétariat / trésorerie, cela permettrait de retrouver des conditions normales de gestion associative pour les membres du Bureau. D'autre part, pour des raisons professionnelles ou personnelles, les membres du Bureau actuels ne vont pas pouvoir continuer leur mission, certains membres du CA sont jeunes et ne peuvent pas assumer des rôles de dirigeants, certains partent faire leurs études loin, c'est pourquoi l'association a besoin que des nouvelles personnes entrent dans le CA. La présidente rappelle que tout le monde peut apporter une contribution, même ponctuelle, quelles que soient les capacités, connaissances ou compétences de chacun. Nous recherchons des personnes qui pourront nous aider dans l'édition d'une nouvelle plaquette, dans la réalisation d'un film promotionnel avec des vues par drone ou tout simplement dans le suivi et la gestion des devis...

Du côté du personnel, nos 2 monitrices Martine et Julie font un travail formidable, de grande qualité et la présidente les félicite. Elles permettent à nos cavaliers d'acquérir un très bon niveau d'équitation, elles permettent aussi à des personnes en situation de handicap de profiter des bienfaits des activités équestres. Elles sont épaulées par un jeune en mission de service civique. Grâce au partenariat que nous avons avec la mission locale jeune, nous permettons à ces jeunes en service civique qui sont en difficulté, de reprendre confiance en eux et de se remettre sur des rails afin d'être mieux armés pour trouver un boulot stable après leur passage chez nous. Ludovic vient juste de terminer sa mission de 8 mois, et vient de trouver un emploi. Lucas, un nouveau jeune est en stage d'essai et si tout va bien, nous signerons avec lui une mission de 8 mois.

Nous avons aussi accueilli cette année une stagiaire : Elsa Sibué sur 9 semaines, en CAPA palefrenier, elle continue encore 5 semaines pour l'année à venir. Une autre stagiaire venant d'Annecy un jour par semaine sera en formation de médiation animale. Et une dernière en 3ème agricole, une semaine sur deux.

Le nombre d'adhérents a augmenté (+10 ! il était stable depuis 2 ans).

La présidente souligne la réussite des journées de travaux qui réunissent à chaque fois près de 50 participants. Grâce aux adhérents, les travaux effectués 2 dimanches par an sont très efficaces.

Remerciements aux adhérents encore plus actifs que d'autres qui viennent très souvent dépanner, qui prêtent leur van ou leur voiture, qui sollicitent leur entreprise pour prêter du matériel ou subventionner des actions.

Le Pied à l'Etrier remercie l'Association Foncière Pastorale pour sa confiance et pour la mise à disposition des prés. Nous avons signé une convention cette année avec eux. Monsieur le Maire explique le rôle de l'AFP, c'est un outil de gestion des terrains non valorisés, l'ensemble des terrains délaissés par les propriétaires est géré par une association, cela permet d'avoir un seul

interlocuteur pour un grand terrain avec de nombreux propriétaires. La création d'une AFP demande une procédure complexe : enquête publique puis Arrêté Préfectoral.

Ces nouveaux prés sont réservés pour la pâture avec un roulement des chevaux peu nombreux de mai à octobre seulement. En échange, nous devons assurer l'entretien.

Un adhérent fait remarquer que ce pré de l'AFP est un terrain trop dur, trop compacté ce qui ne favorise pas la pousse de végétaux. C'est un terrain pauvre où il faudrait apporter de l'engrais, le travailler et l'ensemencer. Monsieur le Maire rappelle qu'à l'origine ce terrain était entièrement envahi par les broussailles, la collectivité a pris en charge la gestion de cette parcelle et l'a faite nettoyer, il faut que ce terrain reste en bon état, il faut voir pour une possibilité d'épandre des boues d'épuration (habituellement incinérées à Chambéry) mais il faut pouvoir transporter et épandre (il faut louer un épandeur).

Concernant les chevaux et poneys, Nous avons eu une année difficile avec la perte de 2 magnifiques juments et très récemment de notre poney Polochon qui était là depuis la création de l'association.

Certains de nos équidés sont en pension complète, certains en demi-pension, d'autres encore nous sont prêtés. L'association est propriétaire de Nutella, Noisette, Daffy, Fiesta, Graffiti, Darraire (acheté cette année) et Pacha. Certains de ces chevaux sont loués à des adhérents qui peuvent les utiliser 2 jours par semaine, comme s'ils étaient propriétaires.

Les propriétaires et les loueurs d'équidés se réunissent régulièrement et gèrent les tours de garde du week-end. Une de ces personnes fait l'intermédiaire avec le CA.

La présidente fait un point sur le projet Club House, les travaux ont débuté mais le chantier école a pris du retard, début du chantier en janvier. Nous avons obtenu une subvention de 25 000€ du Département au travers du Contrat Territorial Savoie. Cela correspond à 40% du projet total, la Présidente souhaite déposer un dossier de subvention à la Caisse d'Epargne pour une autre subvention mais nous devons attendre février car un délai d'attente est nécessaire après une subvention déjà octroyée (7 000€ pour la calèche en 2015).

Il restera à faire la barre d'attache couverte, une fois les travaux terminés, le chalet d'accueil actuel deviendra le chalet des propriétaires.

Soumis au vote, le bilan moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

—

- COMPTE-RENDU D'ACTIVITES : Période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016

En 2015-2016, l'association comptait 157 adhérents dont 132 licenciés.

Les licenciés venaient de 26 communes de Maurienne, d'Aiguebelle à Bonneval, et même jusqu'à Chambéry. 18% de garçons, on comptait cette année 44 licences compétition.

Nous sommes toujours le seul club en Savoie à être labellisé Equi Handi Club de France par la FFE et ce depuis 2009.

Cette année encore, nous avons mis en place le temps d'accueil périscolaire, avec l'école de Saint Julien Montdenis tous les jeudis de l'année scolaire et l'école de Villargondran au printemps. Nous remercions les communes pour la confiance qu'elles nous accordent.

Nous avons accueilli également :

- Foyer St Martin : 21 séances montées, séances de calèche handi pour ceux en fauteuil.
- Accueil d'enfants ayant des troubles de la relation avec le CMP, 3 demi-journées par semaine.
- Ecole et collège : séances ponctuelles.

Les travaux du Club House ont débuté le 19 avril 2016 avec l'aide de SOREA et de la commune qui installe des panneaux solaires et construit donc le chalet qui est mis à notre disposition, et le parking a été goudronné. Nous avons obtenu une subvention de 25000€ du Département.

Le « pré HLM » nous a été retiré pour la construction du nouveau lotissement mais il a été remplacé par le pré AFP. Nous avons signé une convention avec l'AFP pour l'utilisation de ces prés. Leur aménagement est toujours en cours.

Cette année est marquée par la création d'un nouveau logo pour l'association.

Liste des événements :

20/09/15 : Journée nationale du cheval

04/10/15 : Concours de saut d'obstacle à La Motte Servolex

28/10/15 : Sortie à Equita'Lyon, l'association finance une partie du transport

30/10/15 : Journée portes ouvertes équitation adaptée,

24/12/15 : Gouter de Noël, déguisements poneys et chevaux, vin chaud et chocolat chaud

Hiver : Ski-Joëring dans les stations : 2 prestations

11/10/15 et 22/05/16 : Journées de travaux d'automne et de printemps

02/04/16 : Participation au carnaval de St Julien Montdenis avec la calèche et Fiesta

10/04/16 : Concours hippique des Alpes à Grenoble, au CHA (Centre Hippique des Alpes)

24/04/16 : Compétition de Saut d'Obstacle à Montagnole

22/05/16 : Kermesse Saint Julien Montdenis (tours de poneys, argent pour la paroisse)

19/06/16 : Fête du club : le Pied à l'Etrier a fêté ses 20 ans !

Pendant les vacances, de nombreuses activités ont été proposées : voltige, attelage, parcours en terrain varié, cross, éthologie, saut d'obstacle, horseball ...

37 passages de Galops cette année, du galop 1 au galop 6.

➤ **Bilan financier** (Voir tableaux en annexe)

Cette saison 1^{er} septembre 2015 au 31 aout 2016, s'est terminée sur un résultat financier positif de **14.398,45** euros, qui, cumulés avec le bon résultat de la saison précédente nous permet de démarrer une nouvelle saison sereinement, tout en restant vigilant.

Quelques indications sur cette saison 2015-2016 :

Les dépenses :

- **les charges de personnel.**

L'Association est employeur des 2 monitrices sur l'année. Martine, à 90 %, et Julie à 100%. Ces dépenses ont représenté cette année **57.000 euros**.

- **les ACHATS, 23.000 euros**, dont :

- **Le foin et les granulés** pour environ **14.000 euros**
- **Du matériel pour 5.000 euros** dont :
 - un sulky pour 900 euros
 - des fournitures pour amener l'eau au pré d'hiver pour plus de 1.000 €
- **Le cheval Darraire (2.000 €)**

Nous pouvons encore citer, comme dépenses assez importantes :

- **Les soins de maréchal ferrant et les soins vétérinaires pour 6.000 euros**
- **Les Assurances : 2.200 euros**
- Et le **remboursement de notre emprunt** concernant le manège, pour 6.100 euros. La trésorière rappelle que cet emprunt a été fait en 2011, sur une durée de 10 ans.

Les recettes :

- **Le poste de recettes le plus important concerne les cours d'équitation dispensés par les 2 monitrices, pour 61.000 euros**, qui regroupent les cours collectifs tout au long de l'année, les stages pendant les vacances scolaires, les cours particuliers, et les prestations liées au Temps Périscolaire avec les communes de St Julien surtout mais aussi Villargondran.
- **En plus des cours mentionnés précédemment, les cours d'équitation adaptée représentent des recettes de 10.000 euros.** (Ce sont des cours auprès d'enfants ou d'adultes en situation de handicap moteur ou sensoriel, qui sont suivis par des centres médico-psychologiques, des centres d'accueil thérapeutiques ou des services d'éducation spéciale. Nous avons également quelques cavaliers particuliers, ne dépendant d'aucune de ces structures, qui prennent des cours régulièrement.)
- **Les pensions, demi-pensions et locations des chevaux : 12.000 euros**
- **Les cotisations des membres à l'Association : 7.800 euros**

Les subventions :

Sur cette saison, la subvention de la commune de St Julien-Montdenis a été de 1548 €, l'aide des 15 communes environnantes a été de 2.100 euros ;

L'Etat a apporté 2 aides, pour une valeur de 2.500 € (l'une de 1.500 € par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) et l'autre de 1.000 € du Ministère Santé-jeunesse-Sport)

Les aides de l'Etat pour l'Emploi :

Comme déjà évoqué, l'Etat nous a octroyé une aide mensuelle pour l'emploi d'un CUI (Contrat Unique d'Insertion), représentant **7.700 euros** sur la saison écoulée, en plus d'un allègement des charges patronales.

Le solde bancaire s'est donc établi à **36.315,11 €** en fin de saison, dont une partie pourra servir à payer les travaux d'aménagement du club house si besoin.

Le Maire fait remarquer que grâce à la montée en puissance de l'association et la stabilité des comptes on peut prendre en charge sans difficulté le personnel. Il rappelle également que l'ensemble de prestation que fournit la commune n'est pas pris en compte dans les comptes.

Soumis au vote, le bilan financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

➤ Budget prévisionnel

Sur les postes existants, nous prévoyons des dépenses et des recettes globalement similaires à ceux de cette année. Un nombre d'adhérents stable nous laisse prévoir des recettes équivalentes, au niveau des salariées nous ne bénéficierons plus des aides liées au Contrat de Julie.

Nous prévoyons sur cette saison des dépenses de l'ordre de 30.000 € pour commencer à aménager ce club house ; le Syndicat des Pays de Maurienne nous a octroyé une aide de 40% des frais engagés, avec un maximum de 25.000 euros.

Si nous n'obtenons pas d'autres subventions, nous puiserons dans nos fonds économisés les années précédentes, (à hauteur de 23.000 € cette saison). Ce montage nous permet de finir sur un résultat équilibré.

➤ Projets de l'association

- Poursuite de la formation BFEEH et permis E pour Julie
- Obtention en cours du label "Sport et Handicap : Pour un sport ensemble" (CDOS - Comité Départemental Olympique de Savoie et DDCSPP - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, anciennement Jeunesse et Sport),
- Amélioration des circulations pour l'accessibilité des poussettes et des fauteuils roulants, sollicitation de l'aide de la Commune sur ce point,
- Aménagement d'un nouveau bâtiment pour l'accueil, la sellerie, une salle de cours et de goûter, des sanitaires.
- Création d'une nouvelle barre d'attache des chevaux et poney attenante afin d'améliorer l'installation existante.
- Amélioration des abords pour faire un centre équestre accueillant et plus accessible pour les handicapés.
- Projet d'embauche d'une secrétaire comptable à temps partiel.
- Achat d'un nouveau cheval de trait pour l'attelage.

➤ **Renouvellement du CA**

Selon les statuts, nous devons renouveler le CA à 1/3, il y a 3 personnes démissionnaires :
Pascale TRENTEAUX, Gabrielle DELEGLISE, Roxane GUILLET

3 personnes se présentent : Robert BERNARD, Jennifer DE BACKER, Dorine JANOTY

Le CA reste à 10 membres :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - Marie-Joëlle TOSCANI | - Candice NORAZ |
| - Charlotte RICCIO | - Laetitia BERTELOTTO |
| - Robert BERNARD | - Dorine JANOTY |
| - Jennifer DE BACKER | - Axelle ROSSAT |
| - Loriane BUTTARD | - Vincent MOINET |

Soumis au vote, le nouveau CA est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Les statuts imposent un minimum de 6 personnes et un maximum de 15 personnes dans le CA. La situation est conforme, nous pouvons donc continuer l'aventure. Tous les postes du Bureau seront de nouveau répartis lors d'une prochaine réunion.

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration, grâce à vous l'association peut perdurer.

➤ **Questions diverses**

- Vestes : Projet de faire des vestes du club, enfant, femme et homme, avec le logo brodé. Le projet est en cours de finalisation.
- Noisette attend un poulain, concours pour le choix du prénom avec lettre H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente remercie l'assemblée et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

**La présidente,
Charlotte RICCIO**



**La secrétaire,
Laetitia BERTELOTTO**



Annexes : Tableaux des comptes.

COMPTES DE RESULTATS 2015-2016

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (16)	4 946,60		
		4 946,60	
ACHATS (60)		VENTES (70)	
Matériel	5 193,02	Cours	61 268,14
Foin / Granulés	14 199,27	Equithérapie	9 866,00
Fournitures	255,22	Pensions / locations des chevaux	12 327,50
Carburant	691,34	Pré-inscriptions	4 350,00
Divers	913,54	Démonstrations / compétitions /Ski-joering / Ma	2 531,54
Chevaux / poneys	2 000,00	Adhésions au club	7 795,00
		Licences	3 897,00
		Cautions	794,00
			102 829,18
SERVICES EXTERIEURS (61)		Subventions (74)	
Assurances	2 214,84	Communes (hors St Julien-Montdenis)	2 075,00
Entretien et réparations	1 209,08	Commune de ST JULIEN-MONTDENIS	1 548,50
		ETAT	2 500,00
			6 123,50
AUTRES CHARGES EXTERNES (62)		Aides Etat pour l'emploi	
Soins vétérinaires et maréchal ferrand	5 991,18	CUI / CAE	7 716,61
Comptabilité, RH	170,00	ASP / Service civique	1 263,33
Transport / Déplacement	2 029,16		8 979,94
Frais postaux	170,57	Produits financiers (76)	183,22
Téléphone	338,34		183,22
Licences FFE	2 682,00	Avantage en nature	
Prestations	969,91	Mise à disposition terrain	20,00
Frais bancaires et ANCV	127,10		20,00
		12 478,26	
Charges de personnel (64)			
Salaires	34 076,20		
Charges sociales	23 072,63		
Formation	80,00		
Service civique	1 132,11		
		58 360,94	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)			
Restitutions Cautions	70,00		
		70,00	
Charges financières (66)			
Intérêts Emprunt	1 185,28		
		1 185,28	
Avantage en nature			
Location terrain	20,00		
		20,00	
TOTAL DEPENSES	103 737,39	TOTAL RECETTES	118 135,84
		RESULTAT	14 398,45

BUDGET 2016-2017

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (16)	5 100,00		
	5 100,00		
ACHATS (60)		VENTES (70)	
Matériel	6 000,00	Cours	62 000,00
Foin / Granulés	15 000,00	Equithérapie	10 000,00
Fournitures	250,00	Pensions / locations des chevaux	12 000,00
Carburant	650,00	Pré-inscriptions	4 000,00
Divers	900,00	Démonstrations / compétitions /Ski-joering / Manif	2 500,00
Chevaux / poneys	2 000,00	Adhésions au club	7 800,00
Matériaux pour club house	20 000,00	Licences	3 500,00
	44 800,00	Cautions	500,00
SERVICES EXTERIEURS (61)			102 300,00
Assurances	2 200,00	Subventions (74)	
Entretien et réparations	2 000,00	Communes	2 000,00
	4 200,00	Commune de SAINT-JULIEN-MONTDENIS	1 550,00
AUTRES CHARGES EXTERNES (62)		ETAT	2 500,00
Soins vétérinaires et maréchal ferrand	6 000,00	SPM (40% frais club house)	12 000,00
Comptabilité, RH	170,00		18 050,00
Transport / Déplacement	2 000,00	Aides Etat pour l'emploi	
Frais postaux	200,00	ASP / Service civique	1 100,00
Téléphone	350,00		1 100,00
Licences FFE	3 500,00	Produits financiers (76)	
Prestations	1 000,00		200,00
Frais bancaires et ANCV	150,00	Avantage en nature	
Main d'œuvre pour club-house	10 000,00	Mise à disposition terrain	20,00
	23 370,00		20,00
Charges de personnel (64)		Provisions années précédentes	23 220,00
Salaires	35 000,00		23 220,00
Charges sociales	29 000,00		
Formation	200,00		
Service civique	1 200,00		
	65 400,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)			
Charges financières (66)			
Intérêts Emprunt	1 000,00		
	1 000,00		
Location terrain	20,00		
	20,00		
TOTAL DEPENSES	144 890,00	TOTAL RECETTES	144 890,00
		RESULTAT	0,00